

Chrétiens dans la Cité

LETTRE D'INFORMATION • N° 304 • 18 OCTOBRE 2014 • 4 €

La manif et les évêques

Les évêques doivent-ils appeler à manifester contre des projets de loi moralement condamnables ? Le débat est ouvert.

À la question « Faut-il aller jusqu'à manifester » le 5 octobre, Mgr Georges Pontier, président de la Conférence des évêques de France, avait répondu à *La Croix* (2 octobre) : « La Manif pour tous n'étant pas un mouvement d'Église, il n'est pas de mon rôle de commenter leur choix politique de manifester dans les rues. La manifestation est l'une des formes de la liberté d'expression dans nos démocraties. Mais cela ne peut pas devenir le seul moyen. Nous, évêques, sommes davantage engagés dans un processus de réflexion, plutôt que dans un combat contre une loi future. On ne se situe pas sur le plan politique mais sur le plan anthropologique, même si une loi a des conséquences anthropologiques. » Ces propos ont suscité de nombreuses réactions, dont celle du rédacteur en chef du *Figaro* chargé des religions, Jean-Marie Guénois, pourtant peu connu pour ses exagérations, dans les pages *Opinion* du quotidien : « C'est exactement ici que se pose le problème de la méthode d'action. Car c'est bien pour les "conséquences anthropologiques" de ces lois — mariage homosexuel, PMA et GPA [...] —, et non pour des raisons politiques, que des centaines de milliers de familles sont descendues et vont encore descendre dans la rue dimanche. [...] Voilà la *conséquence anthropologique* à laquelle le président des évêques veut encore *réfléchir*, alors qu'une loi est déjà passée et que d'autres se préparent. Ce faisant, il abandonne officiellement ceux qui combattent et assume du même coup une lourde responsabilité : il ne souhaite certainement pas cette législation, mais, en se taisant, sur ces lois et en tournant le dos à ses opposants, il donne un *aval politique* à l'avancement concret de cette évolution *anthropologique* au cœur de la famille, donc de la société. C'est maintenant acté. Autre conséquence interne, alors que s'est levée, par cette actualité, une jeune génération de catholiques, ce pasteur choisit de la laisser orpheline. Ces jeunes s'organisent aujourd'hui, seuls, loin de l'épiscopat. L'Église de France se coupe là, et pour longtemps, de ses forces vives. »

Une autre tribune, publiée sur www.libertepolitique.com par un collectif intitulé Diego de La Vega, enfonce le clou en accusant la Conférence des évêques de France de « ronfler » et de « complicité objective » avec « l'horreur de la PMA et la tragédie terrifiante de la GPA ». Un « mauvais procès », riposte sur le même site Guillaume de Prémare, ancien président de la Manif pour tous, qui considère que ce mouvement n'étant pas confessionnel, le soutien épiscopal n'est ni demandé ni nécessaire. ■

Agenda

▸ 30 octobre

LES CHRÉTIENS D'ORIENT

Conférence de Mgr Pascal Gollnisch, directeur général de l'Œuvre d'Orient. Théâtre Saint-Léon, 11 place du Cardinal Amette, Paris 15^e. 19h45. Entrée libre sur réservation : contact@cercle-charles-peguy.fr

▸ 3 novembre

PAROLES DE CATHOLIQUES

L'association Paroles de Catholiques organise des sessions de formation à l'enseignement de l'Église sur les questions discutées (le mal, la laïcité, la sexualité...) qui trouvent rarement un écho juste dans les médias. Six soirées sont organisées à Paris sur six lundis de suite de 20h à 22h à partir du 3 novembre à N.-D.-du-Travail (14^e) et à Saint-Gervais (4^e); et à partir du mardi 4 novembre à Sainte Clotilde (7^e). www.parolesdecatholiques.org

▸ 4 novembre

L'ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE

Six rencontres du 4 novembre 2014 à avril 2015, autour notamment du livre récent sur le bien commun publié par la Conférence des évêques de France. Maison Seilhan, 7 place du Parlement, à Toulouse. 20h30. 05 61 15 11 94

▸ 24 novembre

LA FONDATION JÉRÔME LEJEUNE À LYON

La Fondation Jérôme Lejeune organise trois événements à Lyon :

- Du 24 novembre au 3 décembre : une exposition sur Jérôme Lejeune. Maison des Familles, 52 cours Charlemagne, 2^e.
- Le 25 novembre un débat sur *Eugénisme - transhumanisme* avec Fabrice Hadjadj et Jean-Marie Le Méné. Université Catholique de Lyon, 23 place Carnot, 2^e. 20h30.
- Du 26 au 30 novembre, la pièce de théâtre *Jeanne et les Post-humains* de Fabrice Hadjadj, Théâtre de la Solitude, 29 ch. de Montauban, Lyon 5^e.



► Jean-Michel Dumay

Journaliste au journal *Le Monde* pendant 25 ans, Jean-Michel Dumay, est le nouveau rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, où il succède à Christine Pedotti. L'ancien journal s'est transformé en une lettre hebdomadaire complétée par un magazine mensuel.

► Plantu

La 17^e chambre du tribunal de Paris a débouté l'Agrif de sa plainte contre Plantu, auteur d'un dessin représentant le pape Benoît XVI sodomisant un enfant. Selon l'Agrif, « le tribunal a concédé que cela pouvait certes susciter l'indignation mais n'en a pas moins condamné l'Agrif à verser à Plantu 2000 € pour ses frais de procédure. Il a en effet estimé que le dessin devait être considéré dans le contexte d'une polémique somme toute normale. Or l'ignominie de Plantu s'inscrit dans une pratique continuelle de dérision et de crachat contre les chrétiens. *De jure* et *de facto*, le tribunal encourage cela. » L'Agrif a fait appel.

► On recherche

L'Œuvre d'Orient lance un appel pour les chrétiens d'Orient exilés en France. Si vous êtes en mesure de proposer une offre d'emploi saisonnier, temporaire ou définitif, faites-vous connaître auprès de slaubly@oeuvre-orient.fr

L'antenne d'écoute nationale sوسفmesenceintes

(☎ 01 46 97 76 81) créée par Choisir la Vie, recherche des écoutantes pour aider les femmes enceintes angoissées, ou qui pensent n'avoir que l'avortement comme solution. La permanence (9h-20h ou plus, 7 jours sur 7) est compatible avec une vie de mère de famille ou de grand-mère, avec la possibilité de rappeler en cas d'indisponibilité. Une formation est proposée à Valence le 18 novembre ou à Rueil-Malmaison le 21 novembre.
Contact :
cecile.decourreges@gmail.com

CONTRE LA LIGNE AZUR

Suite à la démarche de la Confédération nationale des Associations familiales catholiques, le Conseil d'État vient d'annuler la décision du 4 janvier 2013 du ministre de l'Éducation invitant les recteurs à relayer la campagne de communication de la Ligne azur pour « *non respect de la neutralité du service public de l'éducation nationale* ». Animé par l'association Sida Info Service, ce service prétend combattre l'homophobie et aider « *toute personne qui se pose des questions sur son orientation sexuelle et/ou son identité de genre* ». Dans une lettre aux recteurs, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation, avait demandé de « *relayer avec la plus grande énergie* » cette Ligne Azur – dont le site a donné force détails sur les diverses perversions sexuelles, dont le sadomasochisme.

DES TRISOMIQUES FACE AU CSA

Après une intervention du Conseil supérieur de l'audiovisuel auprès des chaînes TF1, M6, Canal + et D8 contre la diffusion d'un clip mettant en scène positivement des jeunes porteurs de trisomie 21 (cf. *Chrétiens dans la Cité* n°302), sept jeunes trisomiques viennent de déposer un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État. C'est une première dans l'histoire de la justice. Selon un communiqué, « *ordinairement, on parle, on agit et on pense pour les personnes en situation de handicap mental, réputées "incapables"... et donc sans voix. [...] Afin d'éviter toute manipulation, leur consentement a été recueilli en dehors de toute pression. La preuve en est apportée au Conseil d'État sous la forme de l'enregistrement vidéo intégral de leurs propos durant 2h30. Ces jeunes ont le droit d'être vus et entendus sur des chaînes publiques sans être stigmatisés encore et toujours. Ils veulent juste être écoutés, reconnus, acceptés sans restriction, ni gêne, ni condescendance : ils demandent au Conseil d'État le droit d'être des citoyens à part entière.* »

POLITIQUE ANTI-FAMILIALE : UN SONDAGE

La Confédération nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC) a mené avec l'Ifop un sondage suite aux nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement : fractionnement du congé parental avec obligation de le partager entre le père et la mère (18 mois chacun), division par trois de la prime de naissance dès le deuxième enfant. 60 % des sondés estiment que ces dispositions vont inciter de futurs parents à différer une nouvelle naissance, dont 75 % de foyers avec des enfants de moins de 3 ans. Par ailleurs, 74 % des foyers avec des enfants de moins de 3 ans estiment que les mesures envisagées ne permettent plus un libre choix des familles en ce qui concerne l'organisation de leur vie familiale et professionnelle lors de l'arrivée d'un nouvel enfant. La majorité des sondés souhaite que les contreparties des efforts que l'on demande aux familles soient la réduction des dépenses publiques (80 %) et l'amélioration de la compétitivité du travail en France (52 %), objectifs qui, selon eux, ne seront pas atteints puisque 80 % jugent ces mesures inefficaces quant au redressement de la situation économique de la France — dont 54 % appartenant à la majorité gouvernementale. Le sondage manifeste enfin que ces mesures pèsent sur les familles avec

enfants. 64 % des personnes interrogées ayant deux enfants et plus ont le sentiment qu'en matière de réduction des dépenses publiques, l'État demande un effort plus marqué aux familles avec enfants qu'au reste de la population. Les Associations familiales catholiques s'interrogent « sur la cohérence de sa stratégie économique alors même que le rythme des réformes des systèmes de retraites s'accélère sans jamais juguler leurs déficits qui résultent de la décroissance continue des personnes actives (selon l'Insee, la proportion de 2,1 actifs pour 1 inactif de plus de 60 ans de 2010 passera en 25 ans à 1,6). »

L'OR ET LE DON

Un jeune entrepreneur, Vianney d'Alençon, 28 ans, a fondé il y a quatre ans avec son épouse une maison de bijouterie pas comme les autres : Laudate. D'abord spécialisée dans les médailles, les petites croix et les chaînes, elle élargit son offre à d'autres lignes de bijoux. Avec la volonté de soutenir des œuvres caritatives et humanitaires. Ainsi, 5 % du prix d'une médaille (et non du bénéfice procuré) est reversé à l'une des neuf œuvres partenaires, au choix du client : L'Aide à l'Église en détresse, l'OCH (Office chrétien des personnes handicapées), l'Ordre de Malte, la Fondation Jérôme Lejeune, le séminaire de La Castille à Toulon, la Communauté Saint-Martin, les Missions étrangères de Paris, Le Rocher et les Enfants du Mékong. Par ce geste concret inspiré de *l'économie de communion* des Focolari, Laudate souhaite « associer ses clients à son engagement et à ses valeurs » et « témoigner d'une vision différente de l'activité commerciale qui intègre une dimension éthique et généreuse. » Laudate emploie aujourd'hui dix salariés, dispose de boutiques à Paris et Versailles, et vend par correspondance.

ENSEIGNEMENT SOCIAL-CHRÉTIEN ET E-LEARNING

Fondé en 2004 par Jean Soubrier, l'Institut politique Léon-Harmel (IPLH) est un établissement privé d'enseignement supérieur s'enracinant dans l'enseignement social-chrétien. Il propose deux diplômes d'université d'éthique (Bac + 5) délivrés par l'Université catholique de l'Ouest (Uco), l'un en sciences politiques, et l'autre en bioéthique. Le profil des étudiants est diversifié : pour l'éthique sociale, il va de l'étudiant en cycle initial ou de l'ingénieur en poste, au commercial, religieux ou chercheur d'emploi ; en bioéthique, la plupart viennent du monde médical. L'une des originalités de l'IPLH est de compter moins d'étudiants sur place (35) qu'à distance (43), avec des *e-learners* à travers la France et dans huit pays étrangers : Suisse, Tunisie, Gabon, République Démocratique du Congo, Haïti, Nouvelle-Zélande, Luxembourg et Pays-Bas. La bioéthique à distance intéresse des sages-femmes, des infirmières diplômées, mais aussi des cadres administratifs de santé et des directrices en milieu hospitalier. Il en va de même pour le cursus d'éthique sociale suivi par internet. L'e-learning est le choix de l'étudiante en Droit qui passe le concours du Barreau tout comme celui du maire d'expérience engagé depuis longtemps sur le terrain. L'accompagnement des études par un tuteur crée un climat de travail et permet de bénéficier d'un rythme personnalisé.

176 rue du Temple 75003 Paris ☎ 01 48 87 65 82 www.iplh.fr



A la loupe

▸ Veilleurs

Le mouvement informel des Veilleurs perdure. Chaque soir, entre trois et dix veillées sont organisées à travers la France sur les thèmes politiques et culturels les plus divers.

▸ École pilote

Après l'école pilote Alexandre-Dumas à Montfermeil (93), la Fondation Espérance Banlieues vient d'ouvrir une deuxième école primaire indépendante dans les quartiers nord de Marseille. Le Cours Frédéric-Ozanam met en œuvre la même pédagogie classique avec un suivi attentif des élèves.

▸ Lagrasse

Propriétés de France, la Fondation pour les Monuments Historiques et le *Figaro Magazine*, en partenariat avec la *Demeure Historique*, ont décerné le Grand Trophée 2014 de la plus belle restauration à l'Abbaye de Lagrasse, près de Carcassonne. Depuis 2004, a été en partie reprise par les Chanoines réguliers de la Mère de Dieu.

▸ La laïcité selon Poulat

Meilleur spécialiste de la laïcité à la française, l'historien Émile Poulat, 92 ans, répond aux questions du sociologue Olivier Bobineau et de la journaliste Bernadette Sauvaget. La bonne laïcité serait celle qui prône la délibération entre tous, assure la liberté publique de conscience et la pratique du culte dans l'espace public. Pas celle qui désigne la religion comme l'ennemi. (DDB, 100 p., 9,90 €)



▸ Actuelles

Alors que de nombreux journaux pour enfants sont peu recommandables, signalons une nouvelle publication, disponible seulement sous forme numérique (PDF) : *Actuelles*. Ce bimensuel en ligne, entièrement gratuit, est destiné à donner aux enfants de 10 à 15 ans et plus une information sur l'actualité à la fois sérieuse et adaptée à cet âge. <http://actuelles.over-blog.com>



► Initiatives *Équipes Notre-Dame*

► *Pape François, le grand malentendu*



Le pontificat du Pape François semble être à un tournant, comme si l'état de grâce qui a suivi l'élection du cardinal Jorge Bergoglio touchait à sa fin.

Le Synode sur la famille a été précédé d'oppositions ouvertes entre cardinaux, événement assez rare à Rome, au sujet du problème des divorcés remariés civilement. Mais que veut réellement le Pape François ? Guy Baret, journaliste (une longue carrière au *Figaro*) et écrivain, diplômé de philosophie et de théologie, tente de répondre à cette question dans un livre mesuré et bien documenté. Il se montre toujours respectueux du Pape François, même si l'on devine sa préférence pour son prédécesseur, auquel il avait consacré un essai (*Plaidoyer pour Benoît XVI*, 2009). S'il y a une continuité dogmatique entre le pape allemand et le pape argentin (et, au plan de la doctrine sociale de l'Église, un même rejet du pouvoir destructeur de l'argent), les éléments de rupture ne manquent pas : non seulement une différence de style (avec une recherche de dépouillement chez François qui déconcerte certains vaticanistes), mais aussi des oppositions sur l'importance de la liturgie (sujet secondaire pour le jésuite) ou l'interprétation de la collégialité (Benoît XVI se méfiait des conférences épiscopales, son successeur veut les renforcer). François est-il révolutionnaire pour autant ? Pas si sûr.

Guy Baret

Pape François, le grand malentendu
Ed. du Moment, 180 p., 17,95 €

HISTORIQUE

En 1938, pour développer leur foi, quatre couples se réunissent autour du Père Henri Caffarel (1903-1996), un prêtre qui est un profond spirituel et dont la cause en béatification a été ouverte. Après la guerre, les groupes de foyers se multiplient. Une règle devient nécessaire : la Charte des Équipes Notre-Dame voit le jour en 1947. Les équipes se développent rapidement en France et dans les pays voisins, puis dans les deux Amériques. En 2002, la confirmation de reconnaissance par le Conseil pontifical pour les laïcs du mouvement des Équipes Notre-Dame approuve le statut et reconnaît les END comme association privée internationale de fidèles. Le mouvement compte 55 000 couples dans le monde. Les Équipes Notre-Dame en France-Luxembourg-Suisse sont aujourd'hui 2265 équipes, soit 10 283 couples, 499 veuves/veufs et 1937 prêtres accompagnateurs. Les responsables sont Nicole et Bruno Coevoet.

OBJET

Vivre son couple dans la foi, vivre les grâces du sacrement de mariage, cheminer avec le Christ personnellement et en couple.

ACTIVITÉS

► Composée de 4 à 6 couples et accompagnée par un conseiller spirituel (souvent un prêtre), chaque équipe se réunit chaque mois pour une mise en commun des événements du mois passé (au cours d'un repas), un temps de prière, un partage sur les six « points concrets d'effort » (prière personnelle, conjugale et familiale, écoute de la Parole de Dieu, dialogue en couple – le fameux « *devoir de s'asseoir* »-, règle de vie et retraite annuelle) puis un échange sur un thème de réflexion choisi pour l'année.

► Les Équipes Notre-Dame disposent d'un centre de retraites et de ressourcement spirituel : la maison de Massabielle, à Saint-Prix (Val d'Oise).

► Les équipes Tandem : le parcours Tandem est destiné aux couples jeunes (mariés ou non) désireux de renouer avec une vie de foi. Il y en a 120 actuellement.

► Équipes Reliance : pour les couples vivant une nouvelle union après un divorce.

Les Équipes Notre-Dame ont des liens étroits avec des mouvements ayant des objectifs proches et créés à leur initiative :

► Pour les jeunes célibataires : Les équipes ENDJ, pour les jeunes baptisés célibataires (17 à 27 ans), et les équipes END Siloe (27 à 39 ans).

► Pour les jeunes retraités : le Temps de l'Espérance.

► Pour les veuves et veufs ayant choisi de ne pas se remarier : La Fraternité Notre-Dame de la Résurrection.

► Pèlerinage de Longpont : pèlerinage lancé par le Père Caffarel pour prier et fêter la Présentation de Jésus au Temple.

MEDIAS

Lettre des Équipes Notre-Dame, bimestriel. Site web : equipes-notre-dame.fr

CONTACT

49 rue de la Glacière, 75013 Paris ☎ 01 43 36 08 20
contact@equipes-notre-dame.fr

Chrétiens dans la Cité

17 rue Manessier 94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 48 76 72 91

contact@chretiensdanslacite.com

www.chretiensdanslacite.com

Communication et Cité, sarl de presse

au capital de 22 000 € RCS Créteil B 409134103

APE 221C SIRET 409 134 103 00020

Gérant, directeur de la publication : Denis Sureau.

Imprimé par AboPress (67). Dépôt légal à parution.

CPPAP : 1218 K 89815 ISSN 1253-1588

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de Communication et Cité.

(Abonnement et paiement en ligne par carte bancaire sur www.chretiensdanslacite.com)

ABONNEMENTS : Essai 1 an ou numérique : 30 € Réabonnement 1 an 60 €; 2 ans : 120 € ;

Étudiants, chômeurs, familles nombreuses, budgets modestes : 40 € Soutien : 80 € et +

M Mme MllePrénom :

Adresse :

Code postal : Ville :